

Type d'intervention Interpellation (art. 34 RCG)

1<sup>er</sup> signataire Birbaum Thomas

Cosignataires

*Signatures des cosignataires*

Dépôt au nom d'un groupe PLR / Doval Manuel

Dépôt au nom d'une commission

*Signature du Chef(fe) de groupe*



*Signature du Président*

## Titre

### Nouvelle législature: nouvelle promotion économique ?

#### Texte de l'intervention

Avec un nouveau Conseil municipal commence une nouvelle législature. Certains projets de l'ancienne législature sont terminés. D'autres vont commencer.

Il en est un qui a notamment fait l'objet durant l'ancienne législature de plusieurs remarques: la promotion économique.

Visant à attirer de nouvelles entreprises, de favoriser leur création ou bien de soutenir celles existantes, la promotion économique peut être mise en œuvre par un large éventail de mesures proactives ou conditions-cadres attractives.

Ciment d'une commune active, les emplois & entreprises privées présents sur le territoire communal combattent l'image peu glorieuse rattachée par certains d'une "cité-dortoir".

#### Conclusion

Quelle impulsion souhaite donner le conseil municipal à la promotion économique communale ?

Quelles nouveautés par rapport à la législature précédente souhaite-t-il y apporter ?

Quelles collaborations avec quels partenaires, privés ou institutionnels, envisage-t-il dans le futur ?

Collombey-Muraz, le 16 mars 2021

1<sup>er</sup> signataire :

